



COMMUNE D'AUGERVILLE-LA-RIVIÈRE

PROCÈS VERBAL DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 MARS 2021

Le **cinq mars deux mille vingt-et-un** à vingt heures vingt-sept, le Conseil Municipal de la Commune d'AUGERVILLE-LA-RIVIÈRE, légalement convoqué le 26 février 2021, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Olivier CITRON, Maire.

Présents : Mesdames Virginie RIVES, Marie-Frédérique BELOEIL, Gloria SEQUEIRA, Gwenaëlle RENAUDIE, Elodie GAMBART.

Messieurs Olivier CITRON, Didier EUVRARD, Pierre-Yves HURFIN, Mickaël NOUZIER.

Absent excusé : Monsieur Stéphane HLUBOVIC (Pouvoir à M. Olivier CITRON).

Secrétaire de Séance : Madame Elodie GAMBART.

Ordre du jour :

- **Huis clos sanitaire,**
- **Décisions du Maire,**
- **Tarifs 2021,**
- **Château du Mesnil - Demandes de prêt,**
- **FAPO 2021 – Achats investissement,**
- **Terrain communal – convention,**
- **Compte-rendu des Commissions et réunions et Affaires Diverses.**

HUIS CLOS : En raison des conditions sanitaires, je demande le vote à mains levées du Huis Clos :

VOTE : CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 10

*** Approbation du compte rendu du 08 janvier 2021**

VOTE : CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 10

*** DECISIONS DU MAIRE**

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de ses délégations : prêt au taux de 0.26 % et le bornage d'un terrain communal.

2021_07 TARIFS

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

FIXE les tarifs à compter du 1^{er} mai 2021 (si les mesures sanitaires le permettent)

<u>SALLE</u>	2020	2021
commune (Augerville et Boulancourt)	150 €	150 €
extérieurs	220 €	220 €
semaine hors JF (du lundi au vendredi 18 h)	90 €	90 €
1/2 journée semaine	50 €	50 €
Associations (Augerville et Boulancourt)	Gratuité (2 par an) Forfait ménage si non fait 70 €	Gratuité (2 par an) Forfait ménage si non fait 70 €
Vin d'honneur (hors week-end)	90 €	90 €
Forfait ménage si non fait	70 €	70 €

Un débat a eu lieu sur le tarif commun entre Augerville et Boulancourt.

VOTE : CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 10

<u>LOCATION DE MATÉRIEL</u>	2020	2021
Chaises ou Tabourets	7 € (les 10)	7 € (les 10)
Tables	12 € (la table)	12 € (la table)
Barrières de sécurité	5 € (la barrière)	5 € (la barrière)

VOTE : CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 10

<u>CIMETIÈRE</u>	2020	2021
Concession Perpétuelle	800 €	800 €
Concession 30 ans	400 €	400 €
Cavurne Perpétuelle	700 €	700 €
Cavurne 30 ans	350 €	350 €

VOTE : CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 10

<u>BARNUM (Augerville, Bromeilles, Desmonts)</u>	2020	2021
Maintenance-assurance-montage/démontage – livraison et facturation	150 €	150 €

VOTE : CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 10

2021_08 TARIFS DES DROITS DE PLACE A COMPTER DU 1ER AVRIL 2021

Monsieur HURFIN propose d'effectuer une étude de marché qui sera débattue en Commission.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

Fixe à l'unanimité les tarifs à compter du 1^{er} avril 2021, savoir :

- 52 € par an sans électricité, - 2 € par jour de présence en sus pour l'électricité.

VOTE : CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 10

2021_09 CONVENTION VISITES AVEC L'OFFICE DU TOURISME GRAND PITHIVERAIS

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

AUTORISE à Monsieur le Maire de signer tous documents se rapportant à cette affaire.

VOTE : CONTRE 2 (E. Gambart – D. Euvrard) ABSTENTION 1 (MF Beloeil) POUR 7

2021_10 CHATEAU DU MESNIL - DEMANDES DE PRET

Monsieur le Maire donne lecture des différentes offres :

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

DECIDE de contracter auprès de la Caisse Régionale du Crédit Agricole Centre-Loire un Contrat de Prêt

D'autoriser Monsieur le Maire à signer le Contrat de Prêt réglant les conditions.

VOTE : CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 10

2021_11 COMPTABILITE - DEVIS – FAPO 2021

Monsieur le Maire présente les devis des Illuminations, du verger communal et de la tondeuse.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

VALIDE les devis et **AUTORISE**, à l'unanimité, Monsieur le Maire à déposer les demandes de subvention auprès du Conseil Départemental du Loiret au titre du FAPO,

VOTE : CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 10

2021_12 TERRAIN COMMUNAL

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du bornage du terrain, de la construction d'un bâtiment technique pour le SMERB.

Le Conseil Municipal, Après en avoir délibéré,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire.

VOTE : CONTRE 0 ABSTENTION 0 POUR 10

AFFAIRES DIVERSES

- CR de l'Audience avec Madame la Sous-Préfète et la Présidente de la CCPG par M. HURFIN.
- CR du SIERP (Electrification) par Mme SEQUEIRA.
- CR de la Commission des Chemins par M. EUVRARD et Jardin KOKOPELLI : les Augervillois souhaitant commander des graines de semence sont invités à se présenter en Mairie ou consulter le site de l'Association Kokopelli (<https://kokopelli-semences.fr>) Une commande groupée aura lieu bientôt.
- CR de la Commission des Fêtes & Cérémonies / Action Sociale par Mmes RENAUDIE et RIVES : organisation de la chasse aux œufs (Pâques).
- ELECTIONS DEPARTEMENTALES ET REGIONALES des 13 et 20 juin.
- Compte-rendu de la visite de la Maison des Assistantes Maternelles par Mme BELOEIL.

La séance est levée à 23 heures 09.

Le Secrétaire,
Élodie GAMBART.

Le Maire,
Olivier CITRON.